

Al Qaïda au Maghreb Islamique : une menace multidimensionnelle

Par **Mehdi Mekdour**, chercheur au GRIP

26 août 2011

Résumé

Depuis son adoubement par Oussama Ben Laden en 2007, Al Qaïda au Maghreb islamique (AQIM) a accru les attaques contre les forces de sécurité des États du Sahel et utilise les enlèvements de citoyens occidentaux afin de véhiculer sa propagande tout en s'enrichissant financièrement. L'ensemble des activités d'AQMI (attaques armées et trafics en tout genre) ont engendré une détérioration de la situation sécuritaire dans la région et ont également des conséquences désastreuses sur le quotidien des populations locales. Après des mois de négociations, l'Algérie et ses voisins du Sahel ont finalement établi une coopération anti-terroriste contre AQMI au travers du Comité d'état-major opérationnel conjoint en avril 2010. Ils reçoivent également des soutiens financiers et militaires de la part d'acteurs extérieurs parmi lesquels les États-Unis, la France et l'Union européenne.

Mots clés : AQMI, Sahel, terrorisme, coopération, conséquences socio-économiques

Abstract

Al Qaeda in the Islamic Maghreb: a multi-dimensional threat

Since Al Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM) pledged allegiance to Ben Laden in 2007, they have increased their attacks against security forces in the Sahel and used kidnapping of Western citizens to spread propaganda and increase its wealth. AQIM activities (armed attacks and trafficking) deteriorated security in the region with disastrous consequences for the daily life of the local populations. After months of negotiations, Algeria and its Sahel neighbors finally established a counterterrorist cooperation against AQIM through the General Staff Joint Operations Committee in April 2010. They also receive financial and military support from external actors such as France, the European Union and the United States.

Keywords : AQIM, Sahel, terrorism, coopération, socio-economic impacts

Citation :

MEKDOUR Mehdi, *Al Qaïda au Maghreb Islamique : une menace multidimensionnelle*, Note d'Analyse du GRIP, 26 août 2011, Bruxelles.

URL : http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2011-08-26_FR_M-MEKDOUR.pdf



Introduction

Le déclenchement de la guerre d'Afghanistan en 2001 a détourné l'attention d'un autre pays dans lequel sévissait le terrorisme islamiste depuis plus de dix années. Dans une quasi indifférence, l'Algérie faisait alors quotidiennement l'objet d'attaques contre ses forces de sécurité, contre ses intellectuels et contre sa population.

C'est finalement l'enlèvement de 32 touristes occidentaux en 2003 par le GSPC¹ algérien qui a ramené sous les projecteurs le fléau du terrorisme en Afrique du Nord et plus tard dans le Sahel. L'implication du groupe terroriste marocain GICM² dans les attentats de Madrid du 11 mars 2004 ont fini par convaincre les chancelleries occidentales de la nécessité de prendre au sérieux cette menace aux portes de l'Europe. Cette dernière se précise lorsque les terroristes algériens deviennent officiellement le quatrième bras armé d'Al Qaïda au printemps 2007. Revigorés par cette nouvelle appartenance, les terroristes ont accentué leurs attaques, non plus seulement en Algérie mais également dans un certain nombre d'États du Sahel. Cette région est devenue en quelques années l'épicentre des activités d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) avec des conséquences désastreuses tant du point de vue sécuritaire que socio-économique.

Cette Note a pour objectif d'analyser l'impact de la présence d'AQMI dans la région sahélo-saharienne. La première partie du travail consiste à mettre en évidence l'envergure humaine et géographique de l'organisation et ses principales activités dans la région.

Dans la seconde partie, nous étudierons les impacts de la détérioration de la sécurité dans la vie quotidienne des populations locales. De ce constat, nous aborderons les moyens mis en œuvre dans la lutte contre AQMI par les États de la région, en envisageant également l'intervention grandissante d'acteurs extérieurs.

1. La régionalisation du terrorisme islamiste algérien

Les attaques spectaculaires d'Al Qaïda sur le sol américain le 11 septembre 2001 n'ont pas seulement ravivé l'horreur du terrorisme aux yeux d'une partie de la communauté internationale qui se croyait immunisée mais elles ont surtout conforté les groupes terroristes islamistes de part le monde quant à l'acuité de leurs actions. Parmi ces groupes terroristes, le GSPC algérien est alors particulièrement attentif à la nouvelle renommée de l'organisation d'Oussama Ben Laden et une partie de l'organe décisionnel du GSPC commence à mesurer les avantages d'un rapprochement avec Al Qaïda. Et pour cause, la situation est pressante pour le GSPC qui voit ses capacités de nuisance fondre comme neige au soleil à la suite du durcissement des opérations de l'armée algérienne et de la reddition de plusieurs milliers d'islamistes à la faveur d'une amnistie présidentielle. La première demande officielle d'allégeance du GSPC à Al Qaïda a lieu le jour du deuxième anniversaire des attentats du 11 septembre. À cette occasion, l'émir³ national du GSPC Ibrahim Mustapha publie un communiqué dans lequel il fait son mea culpa face au manque de soutien de son groupe à Al Qaïda et loue le rôle d'Oussama Ben Laden dans la guerre contre les ennemis d'Allah. Un nouveau pas est franchi dans le rapprochement entre les deux organisations

-
1. Groupe salafiste pour la prédication et le combat.
 2. Groupe islamique combattant marocain.

en 2005 lorsque le chef d'Al Qaïda en Irak Abu Moussab Al Zarkaoui recommande à Ben Laden l'intégration du GSPC à l'organisation. Cet appui n'est pas fortuit. En effet à la suite de l'invasion de l'Irak par la coalition menée par les États-Unis et le Royaume-Uni en 2003, le GSPC décide d'apporter un soutien actif aux « djihadistes irakiens ». Dorénavant, des islamistes algériens sont envoyés combattre au côté d'Al Qaïda en Irak. Cet apport en combattants, rodés à la guérilla urbaine, est alors fortement apprécié par Oussama Ben Laden. Le 25 janvier 2007, le GSPC est définitivement adoubé et devient la quatrième branche officielle de l'organisation Al Qaïda aux côtés d'Al Qaïda dans la péninsule arabique (Yémen), d'Al Qaïda en Mésopotamie (Irak) et d'Al Qaïda en Afghanistan. Le GSPC portera dorénavant l'appellation d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

AQMI s'inscrit dans l'idéologie du salafisme djihadiste tel que prôné par Oussama Ben Laden lors de la création de la mouvance Al Qaïda en 1988. Son objectif principal demeure le combat contre les « ennemis de l'Islam » que sont, selon eux, les juifs, les apostats et les croisés (les chancelleries américaines et européennes principalement). Les régimes arabes sont également particulièrement ciblés par AQMI car ils sont accusés d'asservir et de tromper les populations musulmanes du Maghreb et de l'Afrique sahélienne.

En optant pour une globalisation du djihad, AQMI s'est vu octroyer un nouvel objectif : celui de participer à la renaissance, avec l'aide des autres branches d'Al Qaïda, du Califat⁴ sur l'ensemble du monde musulman avec la Charia comme règle juridique et modèle de société.

Dans cette perspective, la première mission d'AQMI a consisté à fédérer les différents groupes djihadistes du Maghreb et du Sahel. Aidé par le prestige de sa nouvelle appartenance à Al Qaïda, l'émir Abdelmalek Droukdel parvient à rallier les principaux groupes de la région tels que le Groupe islamique combattant marocain (GICM), le Groupe islamique combattants libyen (GICL) et le Groupe islamique combattant tunisien (GICT). Contrairement au GSPC algérien, ces trois groupes n'ont pas été créés sur le territoire de leur État d'origine mais dans des camps islamistes au Pakistan. Leur création devait permettre une meilleure organisation dans l'accueil des islamistes maghrébins séduits par les camps d'Al Qaïda en Afghanistan et au Pakistan⁵.

Pour prouver son allégeance à Oussama Ben Laden, AQMI renforce ses attaques en Algérie. Toutefois, les opérations de contre-terrorisme de l'armée algérienne contraignent les instances décisionnelles d'AQMI à transférer une partie de leurs effectifs dans le sud algérien et dans le Sahel. Ils sont dorénavant affectés auprès de deux lieutenants de l'émir Droukdel : Abdelhamid Abou Zeid et Mokhtar Belmokhtar. Ils sont les chefs militaires d'AQMI dans la région sahélo-saharienne. Au lendemain de l'apparition officielle d'AQMI, Droukdel avait choisi un de ses lieutenants les plus proches Yahia Djouadi comme émir du Sud mais ce dernier n'a pas réussi à s'imposer face aux stratèges et guerriers aguerris que sont Abou Zeid et Belmokhtar. Ces derniers sont présents dans cette région depuis la fin des années 1990 et ont construit un réseau les rendant indispensables au bon fonctionnement d'AQMI. Ils sont les maîtres d'œuvre de la plupart des opérations de l'organisation dans le Sahel tandis que leur chef Abdelmalek Droukdel coordonne les opérations dans le nord de l'Algérie.

4. Un califat peut être défini comme un territoire sur lequel un calife (successeur du Prophète Mohammed) exerce un pouvoir régi par l'Islam.

5. Filiu J.-P., « Al-Qaïda au sud de la Méditerranée », *Institut européen de la Méditerranée*, janvier 2008, p. 13-14.

2. La zone Sahélo-saharienne : terrain de prédilection d'AQMI

Si les combattants sous le commandement de Droukdel perpétuent leurs actions terroristes dans le nord de l'Algérie, il convient toutefois de reconnaître que ce sont bien les deux Katibas⁶ du Sud qui font désormais la renommée d'AQMI. Il serait plus judicieux de parler d'Al Qaïda dans le Maghreb et le Sahel Islamiques car les opérations se concentrent également dans d'autres pays de la région (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad⁷), situés hors du Maghreb. De par ses caractéristiques géographiques, politiques et socio-économiques, le Sahel, d'une superficie de près de quatre millions de km², est un terrain propice à l'établissement de groupes terroristes, à la recherche d'un refuge hors de portée des services de sécurité étatiques. AQMI a aussi profité de la détresse et de la pauvreté⁸ d'une partie de la population de la région ainsi que la fragilité sécuritaire des États pour mieux s'implanter. Ainsi, les autorités maliennes et nigériennes ont longtemps délaissé la partie nord de leur territoire respectif pour ne développer que les zones avoisinant le fleuve Niger.

Cela a favorisé l'émergence de rancœurs que les islamistes d'AQMI alimentent en fournissant des aides financières et médicales aux populations abandonnées. Un second élément explicatif de la facilité d'action d'AQMI dans la région réside dans les vestiges des luttes infra-étatiques. Depuis vingt années, des conflits opposent régulièrement les gouvernements à des franges de leur population souhaitant bénéficier des revenus issus des richesses naturelles (uranium, or, pétrole, gaz, cuivre, etc.) de leur pays. Ces luttes ont eu comme conséquence l'apparition de bandes armées ayant pris le contrôle de pans entiers de ces territoires, faisant du Sahel une zone de quasi non-droit. Si l'on ajoute à cela l'extrême pauvreté des populations locales, on obtient un terreau sur lequel AQMI a réussi à faire fructifier ses activités en tout genre⁹.

2.1. Les forces en présence

AQMI dans le Sahel, ce sont environ deux cents combattants extrêmement bien armés et répartis dans deux Katibas :

La première, la « Katiba Al Moulathamoun¹⁰ », est dirigée par Mokhtar Belmokhtar.

6. Une Katiba se réfère à un bataillon (300 hommes) lors de la guerre d'indépendance de l'Algérie entre 1954 et 1962. Le terme est utilisé par AQMI même si les katibas regroupent rarement un nombre aussi élevé de combattants. Le terme Katiba est généralement traduit par le mot phalange.

7. AQMI a récemment mis en garde le Sénégal et le Nigéria. AQMI reproche notamment au président sénégalais Wade d'avoir extradé cinq de ses combattants vers le Maroc et la Mauritanie.

Au Nigéria, ce sont les citoyens chrétiens qui sont menacés par AQMI pour les heurts qui les opposent aux musulmans locaux. Le Burkina Faso craint également une intrusion des éléments d'AQMI avec l'objectif d'enlever des ressortissants occidentaux présents dans le pays. Ces derniers mois, des citoyens américains et français se sont repliés sur la capitale burkinabé à la suite de menaces d'enlèvements.

8. Le Mali fait partie des cinq pays les plus pauvres au monde avec plus de la moitié de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Quant au Niger, il est le pays le moins développé au monde avec 7 millions de personnes menacées par la faim. Le Burkina Faso est également dans une situation extrêmement difficile avec l'un des indices de développement humain les plus faibles. De plus, la Mauritanie et le Sénégal doivent faire face à la pauvreté d'une partie de leur population, ce qui en fait des cibles de choix pour AQMI.

Informations recueillies sur : http://www.sossahel.org/decouvrir_le_sahel/les_pays_du_sahel et le site de la Banque mondiale <http://web.worldbank.org>

9. Taje M., « Vulnerabilities and factors of insecurity in the Sahel », *West Africa Challenge*, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OECD, n° 1, août 2010.

10. Phalange des enturbannés.

Cet Algérien de 39 ans a rejoint l'extrémisme islamique à la fin des années 1980. Après un passage en Afghanistan, il est retourné en Algérie en 1992 et a intégré le GIA. Ses contacts avec Ben Laden et Al Zawahiri, rencontrés au Soudan en 1995, lui ont permis de prendre très vite du galon au sein de la mouvance islamiste algérienne. En 1997, il a désavoué les massacres d'innocents dictés par l'émir du GIA Antar Zouabri et a fondé avec Hassan Hattab le GSPC. À partir de ce moment, il s'est exilé dans le Sud algérien où il a mené des opérations terroristes sporadiques. Sa principale activité consistait à nouer des contacts avec des réseaux de contrebandiers. Il est actuellement considéré comme l'un des plus importants fournisseurs d'armements d'AQMI.



Mokhtar Belmokhtar

La Katiba de Mokhtar Belmokhtar serait composée de 90 à 150 combattants dont les deux tiers sont mauritaniens.

La deuxième Katiba, celle des conquérants (Al Fatihîn), est dirigée par Abdelhamid Abou Zeid. Il a surtout été médiatisé pour ses prises d'otages spectaculaires. Ainsi en 2003, il est l'auteur de l'enlèvement de 32 touristes occidentaux dans le sud de l'Algérie. Sa Katiba, forte de 80 à 200 combattants, est aussi la seule à avoir exécuté des otages occidentaux depuis l'assassinat des moines de Tibéhirine en 1996 : le Britannique Edwin Dyer en 2009 et le Français Michel Germaneau en 2010.

La difficulté de traquer l'émir Abou Zeid résulte de sa parfaite connaissance de la région et notamment du Nord Mali où il peut se prévaloir de nombreux soutiens grâce à ses liens matrimoniaux avec l'ethnie des Berabiches, installée dans la région de Tombouctou.

L'importance médiatique que les deux Katibas ont prise ces dernières années a fragilisé l'émir national Droukdel, qui a de plus en plus de difficulté à asseoir son autorité sur ces deux entités. Celui qui était encensé par Oussama Ben Laden¹¹ voit d'un très mauvais œil la désignation d'Ayman Al-Zawahiri à la tête d'Al Qaïda. Et pour cause, ce choix devrait profiter à Mokhtar Belmokhtar qui a côtoyé l'islamiste égyptien dans les années 1990 au Soudan. L'émir de la Katiba Al Moulathamoun se verrait bien devenir calife à la place du calife, ce qui lui permettrait également de prendre le pas sur son rival régional Abdelhamid Abou Zeid.



Abdelhamid Abou Zeid

La rivalité entre les deux terroristes est essentiellement causée par la proximité de leurs zones d'activités et par les tentatives de chacun d'accroître son territoire. De plus, les enlèvements spectaculaires d'Occidentaux commandités par Abou Zeid lui avaient donné une certaine notoriété aux yeux du comité politique d'Al Qaïda, ce qui mettait en péril les desseins de Belmokhtar¹². Afin de contrer son rival, ce dernier a envoyé ses hommes à Niamey (Niger) début janvier 2011 avec pour mission d'enlever des Occidentaux. Deux Français ont effectivement été enlevés mais ils ont trouvé la mort non loin de la frontière malienne lors de l'assaut des forces nigériennes appuyées

11. « Aqmi sans Ben Laden », *Jeune Afrique*, 23 mai 2011, <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2627p032-034.xml0/>

12. Benshimon S, « Lutte fratricide pour le contrôle d'AQMI : Mokhtar Belmokhtar en embuscade », *Sahel Intelligence*, 8 septembre 2010, <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/134-lutte-fratricide-pour-le-contrôle-daqmi--mokhtar-belmokhtar-en-embuscade>

par des commandos français. Cette mission en territoire nigérien a exacerbé les tensions entre les deux chefs car Abou Zeid a fait du Niger l'un de ses terrains d'actions¹³.

Le territoire d'Abou Zeid comprend une zone s'étalant de l'Est du Tchad au Nord du Mali. Elle est notamment propice à l'enlèvement d'Occidentaux, ce qui semble être devenu l'activité principale de la Katiba Al Fatihîn. Les terroristes sous le commandement de Mokhtar Belmokhtar opèrent quant à eux dans le Sud algérien et en Mauritanie, avec des incursions au Mali. La Katiba Al Moulathamoun se finance en grande partie au travers des trafics de cocaïne, de cigarettes et d'armes.

La prise de pouvoir grandissante des deux Katibas du Sud renforce l'idée qu'AQMI est une organisation hybride oscillant entre son activité de terrorisme djihadiste et des trafics en tout genre.

2.2. La diversité et l'étendue des activités d'AQMI

Les activités d'AQMI sont principalement de deux ordres : d'une part, les opérations militaires et d'autre part, la recherche de financement.

2.2.1. Les opérations militaires

En adoptant l'appellation Al Qaïda au Maghreb islamique, les terroristes islamistes algériens ont élargi leur mode opératoire, recourant notamment aux attentats suicides comme Al Qaïda en Irak. Le premier attentat suicide d'AQMI a eu lieu le 11 avril 2007 à Alger et visait le Palais du gouvernement, le cœur du pouvoir algérien. L'attentat a fait 33 morts et 222 blessés. Dix mois, jour pour jour, après ce premier attentat, AQMI a frappé encore plus fort en s'attaquant cette fois-ci au siège algérien du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le décompte des victimes est de 62 morts dont 17 membres du personnel de l'ONU et 177 blessés. Depuis lors, le pays a connu une dizaine d'attentats suicides pour la plupart à l'aide de voitures piégées. AQMI a transposé ce mode opératoire à la région du Sahel. Ainsi le 8 août 2009, un kamikaze a actionné sa ceinture d'explosif aux abords de l'ambassade de France de Nouakchott, blessant légèrement deux gendarmes français et une citoyenne mauritanienne¹⁴.

En ce qui concerne sa lutte contre les forces de sécurité présentes dans le Sahel, l'organisation terroriste recourt principalement à des opérations coups de poings telles que les embuscades aux convois militaires ou le bombardement de casernes à l'aide de mortiers. Ces opérations s'étendent dorénavant à plusieurs États du Sahel. Jusque l'année dernière, le Niger était épargné par les attaques d'AQMI. Néanmoins, le coup d'État de février 2010 a créé une déstabilisation du pays que les terroristes islamistes ont utilisée pour attaquer l'armée nationale. Ainsi deux semaines après le putsch, une garnison a été attaquée dans la ville de Tilwa faisant 5 morts parmi les militaires. Les terroristes venaient du Mali voisin. Le 12 juin 2011, un nouvel accrochage a opposé une patrouille de l'armée nigérienne et des terroristes d'AQMI embarqués dans 3 véhicules 4x4 en provenance de Libye. Le bilan est d'un mort dans chaque camp et 6 militaires blessés. L'armée a réussi à saisir des armes, 640 kg d'explosifs, 435 détonateurs, des tenues militaires et 90 000

13. « AQMI : conflit d'égo », 25 janvier 2011, <http://www.afrique-asie.fr/category/moyen-orient/geopolitique/article/aqmi-conflit-d-ego>

14. Benshimon S, « L'attentat de Noukchott et le risque du nouveau mode opératoire du terrorisme », *Sahel Intelligence*, 11 août 2009, <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/78>

dollars¹⁵. Cette prise conforte l'idée des transferts d'armements à destination d'AQMI à partir de casernes libyennes investies par les opposants à Kadhafi. Les terroristes ont également à leur actif l'assassinat du lieutenant-colonel Lamana Ould Cheikh, officier de haut rang des services de renseignements maliens.



Des dizaines d'armes et du matériel de communication tombés entre les mains de terroristes d'AQMI à la suite d'un affrontement avec l'armée mauritanienne.

Source : image extraite d'un reportage de la chaîne d'information LCI diffusé le 5 janvier 2011.

Le Burkina Faso est actuellement épargné par les exactions des terroristes d'AQMI. Néanmoins, la vigilance est de mise dans le chef des autorités burkinabé qui craignent des enlèvements d'Occidentaux sur leur territoire. En septembre 2010, le ministère français des Affaires étrangères avait émis un avis de prudence à l'attention de ses ressortissants résidant dans le pays à la suite de menace d'enlèvement de la part d'AQMI¹⁶.

2.2.2. La recherche perpétuelle de financement

Du temps du GSPC, les principales sources de financement des terroristes algériens étaient le racket, les attaques à main armée, les faux barrages¹⁷ et les vols de véhicules. Les enlèvements étaient également utilisés mais n'ont concerné des Occidentaux qu'à de très rares occasions¹⁸. Les terroristes vont très vite se rendre compte du potentiel économique de l'enlèvement de citoyens des pays développés. La rançon de cinq millions d'euros versée par l'Allemagne pour la libération des otages enlevés en 2003 par le GSPC a fini par convaincre les islamistes armés de la nécessité d'y recourir plus souvent. L'enlèvement est dorénavant l'activité la plus lucrative d'AQMI.

L'enlèvement d'Occidentaux

L'intensification des opérations de l'armée algérienne a contraint AQMI à étendre ses opérations d'enlèvement au Mali, à la Mauritanie et au Niger. La Katiba de l'émir Abou Zeid est la plus active dans ce domaine. Elle est notamment à l'origine de l'enlèvement du Canadien Robert Fowler, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Niger et son collègue Louis Guay en décembre 2008¹⁹. Elle s'est également distinguée en assassinant le touriste britannique Edwin Dyer en 2009. Une fois enlevés, les otages sont généralement transférés vers le Nord du Mali, une zone sous contrôle des terroristes.

15. Lacourneuve W, « Niger : le coup de griffe de l'armée contre Aqmi », *Africa Defense Journal*, 17 juin 2011, <http://africadefensejournal.wordpress.com/2011/06/17/niger-le-coup-de-griffe-de-larmee-contre-aqmi/>

16. Sawadogo E.S, « Burkina Faso : Menaces d'Aqmi – la France lève ses consignes de sécurité », *all-Africa.com*, 5 septembre 2010, <http://fr.allafrica.com/stories/201009060261.html>

17. La pratique du « faux barrage » a été très largement utilisée par les terroristes algériens des GIA et puis du GSPC dans les années 1990. Des terroristes habillés en policiers ou militaires bloquent une route faisant croire à un simple contrôle avant de racketter les passagers et de voler les véhicules. Dans certains cas, certains passagers ont été assassinés et des femmes enlevées.

18. Quelques enlèvements marquants : Enlèvement des moines français de Tibhirine en 1996, enlèvement de 32 touristes occidentaux dans le désert algérien par le GSPC en 2003.

19. « Al Qaïda au Maghreb revendique six enlèvements au Niger », *L'Express*, 19 février 2009, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/al-Qaïda-au-maghreb-revendique-six-enlevements-d-occidentaux-au-niger_742155.html

AQMI ne fait pas de distinction entre les personnes qu'elle enlève, seule leur valeur marchande prévaut. Outre les touristes, l'organisation terroriste a également enlevé cinq humanitaires depuis 2009. Quatre d'entre eux (trois Espagnols et un Français) ont recouvré la liberté après soit la libération de terroristes emprisonnés soit le versement d'une rançon²⁰. Le second humanitaire français Michel Germaneau est vraisemblablement mort par manque de soins médicaux le 25 juillet 2010²¹.

Le 16 septembre 2010, les hommes d'Abou Zeid enlèvent au Niger des employés du groupe français AREVA, spécialisé dans l'énergie nucléaire et ce, en représailles à une opération militaire conjointe de la France et de la Mauritanie contre un groupe d'AQMI dans la Sahel²². L'enlèvement de ces employés, actifs dans le secteur de l'extraction d'uranium, a été opéré avec l'aide de touaregs, frustrés de ne pas bénéficier des immenses revenus issus de l'exploitation des richesses naturelles de leur région.

D'après le conseiller du président algérien Kamel Razzaq, AQMI aurait déjà accumulé 50 millions d'euros en provenance de pays occidentaux en échange de leurs ressortissants captifs²³. Pour les 4 otages français d'AREVA, AQMI réclame 90 millions d'euros.

Les trafics de stupéfiants et les autres sources de financement

Le trafic de stupéfiants est la deuxième source d'apports financiers pour AQMI. Cette question a longtemps divisé les chefs de l'organisation. Certains considérant cette pratique comme interdite par l'islam tandis que pour d'autres, la drogue étant destinée aux apostats chrétiens et juifs rendait licite cette activité²⁴. *A fortiori*, ce n'est pas tant la question de la licéité religieuse qui a réglé le dilemme mais bien la manne financière issue de ces trafics. Selon le rapport 2010 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), 21 tonnes de cocaïne auraient transité par l'Afrique de l'Ouest, notamment par la Mauritanie et le Mali, à destination de l'Europe en 2009²⁵. Des membres maliens d'Al Qaïda arrêtés au Ghana dans une opération de lutte anti-drogue ont révélé aux policiers qu'AQMI offrait aux narcotrafiquants sud-américains une protection dans le transfert de la drogue moyennant une compensation financière de 4 200 dollars le kilo²⁶. Une simple opération mathématique permet de percevoir l'intérêt d'AQMI pour une plus grande collaboration avec les narcotrafiquants. En octobre 2010, un responsable de l'organisation terroriste a même été invité à une réunion rassemblant plusieurs barons colombiens de la drogue

20. Le gouvernement espagnol aurait versé 8 millions d'euros pour la libération de ses trois concitoyens.

21. Marret J.-L., « Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) », *Fondation pour la recherche stratégique*, 11 janvier 2011, p. 6-7.

22. Durand G., « L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb islamique : Réalité ou manipulations ? », *Ed. L'Harmattan*, 2011, p. 63-64.

23. Ramzi W., « Les pays du Sahel-Sahara luttent contre le financement du terrorisme », *Magharebia*, 20 septembre 2010, <http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2010/09/20/feature-01>

24. Marret J.-L., *op.cit*, p. 3.

25. Studer E., « Guéant: AQMI liée au trafic de drogue ? », *leblogfinance.com*, 10 mai 2011, <http://www.leblogfinance.com/2011/05/gueant-aqmi-liee-au-traffic-de-droque.html>

26. Baldauf S., « Air Al Qaïda: Are Latin America's drug cartels giving Al Qaïda a lift ? », *The Christian Science Monitor*, 15 janvier 2010, <http://www.csmonitor.com/World/2010/0115/Air-Al-Qaïda-Are-Latin-America-s-drug-cartels-giving-Al-Qaïda-a-lift>

et des trafiquants opérant en Guinée-Bissau, le pays étant devenu la principale voie d'entrée de la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud²⁷.

AQMI tire également un avantage financier de l'héroïne en provenance des côtes d'Afrique de l'Est, comme le précisait l'ancien directeur exécutif de l'ONUDC Antonio Maria Costa au journal français *l'Express* : « *Nous avons acquis des preuves que deux flux de drogues illicites – l'héroïne dans l'est de l'Afrique et la cocaïne dans l'Ouest – se rejoignent désormais au Sahara en empruntant de nouveaux itinéraires à travers le Tchad, le Niger et le Mali. Ce trafic n'enrichit pas que le crime organisé*²⁸ ».

La contrebande de cigarettes demeure également l'une des activités les plus lucratives d'AQMI. À l'image des trafics de cocaïne et d'héroïne, AQMI n'est pas active dans la production de la marchandise mais simplement dans la protection de son acheminement vers le Maghreb et l'Europe. Toutefois contrairement aux trafics des drogues dures, la cigarette fait moins débat dans les rangs des dirigeants d'AQMI. La contrebande de cigarettes via l'Afrique de l'Ouest génère environ 300 millions de dollars annuellement²⁹.

À l'instar des grandes organisations criminelles, AQMI aurait décidé de diversifier un peu plus ses activités en exploitant la filière de l'immigration illégale. Cette décision doit permettre de combler les pertes financières dues à l'intensification des opérations anti-drogue menées par les autorités africaines avec l'aide notamment des États-Unis. De plus, le « savoir-faire » d'AQMI en ce qui concerne la fabrication de faux-papiers d'identité et le passage clandestin des frontières lui permet d'entrevoir, il est vrai, un mode de financement moins lucratif que la drogue mais certainement moins dangereux pour l'organisation³⁰.

L'argent engrangé par ces diverses activités sert principalement à l'achat d'armements et de véhicules tout-terrain. AQMI a récemment acquis des missiles sol-air SAM 7 vendus par des trafiquants libyens³¹ (une centaine de ces missiles auraient été subtilisées dans les casernes de l'armée libyenne). L'acquisition de ce matériel a accentué la menace d'AQMI. Et pour cause, Al Qaïda a déjà utilisé ce type de missiles en 2002 lors d'une tentative manquée contre un avion-cargo de la compagnie israélienne Arkia au Kenya et en 2003 contre un avion de la compagnie DHL en Irak³².

Une seconde partie du butin d'AQMI est utilisée afin de corrompre des agents de l'État qu'ils soient policiers, douaniers et même des hauts fonctionnaires qui trouvent leur compte dans les trafics de l'Organisation. Enfin, le reste de l'argent est blanchi au travers d'affaires légales comme

27. Benshimon S., « Exclusif : une réunion secrète des cartels de la drogue en Guinée-Bissau, AQMI présente », *Sahel Intelligence*, 3 novembre 2010, <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/145>

28. Holzbauer Ch., « Le trafic de cocaïne finance le terrorisme », *L'express.fr*, 4 mars 2010, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique/le-traffic-de-cocaine-finance-le-terrorisme_852978.html

29. Informations recueillies sur le site de l'OTAN dans la rubrique « Afrique de l'Ouest : plaque tournante des trafics ? », http://www.nato.int/docu/review/2009/Organized_Crime/Transnational_Trafficking_West_Africa/FR/index.htm

30. Zunfrey M., « AQMI aurait organisé des filières d'immigration clandestine pour se financer », *Sahel Intelligence*, 4 août 2010, <http://sahel-intelligence.com/immigration/129>

31. Moutot M., « Explosifs et missiles : AQMI s'est armée en Libye », *AFP*, 22 juin 2011. Informations recueillies sur le site du Centre français de recherche sur le renseignement, <http://www.cf2r.org/fr/dans-la-presse/michel-moutot-explosifs-et-missiles-aqmi-s-est-armeee-en-libye-afp-22-juin.php>

32. Mampaey L., « L'hystérie sécuritaire, moteur de la relance américaine. L'exemple du programme « Manpads », *Note d'Analyse du GRIP*, 10 février 2004, <http://www.grip.org/bdg/g1011.html>

les investissements immobiliers. Ainsi, les terroristes islamistes auraient acquis de vastes étendues de terres et des habitations de luxe au Mali, en Mauritanie et au Niger³³.

Telle une pieuvre, AQMI a déployé ses tentacules sur une grande partie des États de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. La multiplication de ses activités criminelles et « commerciales » fait peser une grande menace sur l'ensemble de la région sahélo-saharienne. Outre les forces de sécurité et les institutions étatiques, des pans entiers de la structure des pays de la région sont menacés et en premier lieu celles affectant directement les populations locales. Dès lors, la lutte contre AQMI est devenue une priorité absolue pour les États de la région. Toutefois, cette décision de collaborer n'a pas effacé pour autant les luttes de pouvoirs et d'influences que les pays exercent entre eux.

3. La lutte contre AQMI : un combat primordial mais aux conséquences parfois désastreuses.

3.1. La population, piégée entre AQMI et la lutte anti-terroriste

Dans un premier temps, la présence des islamistes d'AQMI était perçue par certaines populations locales comme bénéfique car ils stimulaient l'économie en achetant les produits locaux au prix fort et en distribuant des médicaments³⁴. Néanmoins, la détérioration de la situation sécuritaire a provoqué des conséquences désastreuses dans la vie quotidienne de ces mêmes populations.

Un premier impact de cette réalité concerne les prix des produits alimentaires. L'intensification des accrochages entre les terroristes d'AQMI et les forces de sécurité ont fortement ralenti les échanges commerciaux, créant dès lors une diminution de l'offre et une hausse des prix.

L'exemple de la forêt de Wagadou au nord du Mali est révélateur de cette situation. Des combattants d'AQMI s'y étaient réfugiés profitant de sa densité et de sa grande superficie. Néanmoins le 24 juin 2011, les militaires mauritaniens les ont localisés et ont lancé l'assaut contre le campement des terroristes avec l'aide de leurs homologues maliens. Le bilan de l'attaque est de 17 morts (quinze islamistes et deux soldats)³⁵. Si l'action conjointe des deux pays est un succès militaire dans la lutte contre AQMI, cet assaut a eu des conséquences fâcheuses pour les populations locales. En effet dans les jours qui suivirent, les prix de certains produits alimentaires (légumes et viandes) ont triplé. La raison est que la forêt de Wagadou est un lieu où les villageois maliens et mauritaniens cultivent et amènent paître leur bétail. Or depuis l'accrochage, les quelques téméraires qui osaient s'aventurer dans la forêt sont de moins en moins nombreux, craignant de se retrouver pris entre le feu des belligérants ou tout bonnement assassinés par les terroristes. Dès lors, les produits vendus sur les marchés sont moins nombreux et les populations se voient obligées de consacrer une plus grande part de leurs ressources financières à l'achat de nourriture³⁶.

33. Daou B, « Al-Qaïda dans le trafic des armes en Afrique : blanchiment d'argent dans l'immobilier au Niger, au Mali et Mauritanie », *Le Républicain*, 4 novembre 2010.

34. Roley S, « L'entreprise Aqmi », *Slate*, 9 décembre 2010, <http://www.slate.fr/story/31331/aqmi-entreprise>

35. « La base d'AQMI dans la forêt de Wagadou aux mains de l'armée malienne », *RFI*, 18 juillet 2011, <http://www.rfi.fr/afrique/20110718-base-malienne-aqmi-foret-wagadou-desertee>

36. Oumar J., « Le conflit avec al-Qaïda entraîne la hausse des prix alimentaires en Mauritanie », *Magharebia*, 15 août 2011, <http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2011/08/15/feature-01>

Un second impact économique concerne le secteur du tourisme. Depuis 2007, la situation des professionnels de ce secteur est extrêmement difficile à cause de la multiplication des enlèvements. Les États occidentaux déconseillent vivement à leurs ressortissants de s'aventurer dans le Sahel et les pays qui le bordent.

Depuis 2009, le Mali a perdu plus de 76 millions d'euros de recettes et 8 000 emplois dans le secteur du tourisme³⁷. La ville de Tombouctou, deuxième destination touristique du pays, a vu le nombre de touristes divisé par 4 (avant 2007, ils étaient 20 000 chaque année à séjourner dans la ville). En conséquence, les hôtels ferment les uns après les autres et les artisans ne trouvent plus d'acheteurs pour leurs productions. Cette situation est un désastre économique et social pour cette ville, qui tire 65% de ses revenus du tourisme³⁸.

La présence touristique au Niger a diminué de 7% entre 2008 et 2009 et la tendance devrait s'accroître dans les années à venir si la situation sécuritaire demeure aussi préoccupante³⁹.

Le sud algérien est également doublement victime de la présence d'AQMI dans le Sahel. La région de Tamanrasset drainait entre 15 000 et 30 000 touristes par an. Or en 2011, ils ne seront plus que 4 000 à y séjourner⁴⁰.

Aucun pays de la région n'échappe à la chape de plomb qu'est le terrorisme islamiste. Confrontées à l'augmentation des prix et à la baisse des revenus, les populations locales doivent également faire face au départ précipité d'ONG étrangères craignant les enlèvements. Par exemple, l'agence indépendante Peace Corps a suspendu ses missions humanitaires en Mauritanie et au Niger en 2009 et 2011⁴¹. Les bénévoles de Peace Corps étaient actifs dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'aide à l'agriculture et du développement de commerces. Au Mali, 171 volontaires continuent leurs missions sur le terrain mais pour combien de temps encore⁴² ?

En juillet 2011, l'association France volontaires a indiqué avoir rapatrié 60 de ses volontaires du Mali et 30 du Niger⁴³.

« Guerre contre AQMI : Les conséquences de l'opération de la forêt de Wagadou sur le quotidien des populations de la zone », www.saharamedias.com,

http://www.saharamedias.net/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2624%3Aguerre-contre-aqmi-les-consequences-de-loperation-de-la-foret-de-wagadou-sur-le-quotidien-des-populations-de-la-zone&catid=2%3Areportages&Itemid=5&lang=fr

37. « Mali : Impact économique de Aqmi sur le tourisme – plus de 50 milliards de Fcfa et 8 000 emplois perdus en deux ans », *allAfrica.com*, 1 août 2011, <http://fr.allafrica.com/stories/201108012574.html>

38. Keïta M., « Conséquences de la présence d'AQMI au nord du Mali : Des hôtels à Tombouctou sur le point de fermer boutique », *Maliweb.net*, 13 juillet 2011, <http://www.maliweb.net/category.php?NID=78336>

39. « Tourisme au Sahel », *RFI*, 17 novembre 2010, <http://www.rfi.fr/emission/20101117-tourisme-sahel>

40. « Les problèmes du sahel influent sur l'économie locale : AQMI plombe le tourisme à Tamanrasset », *Africa Press*, 6 janvier 2011, <http://www.africapresse.com/algerie/news-1749/06/01/2011/>

41. Offner F., « Au Sahel, l'aide humanitaire face à la menace d'AQMI », *SlateAfrique*, 9 février 2011, <http://www.slateafrique.com/343/sahel-aide-humanitaire-ong-aqmi-terrorisme>

42. Informations recueillies sur le site de Peace Corps, <http://www.peacecorps.gov/index.cfm?shell=learn.wherepc.africa&cntry=mali>

43. « 90 volontaires français retirés du Sahel sous la menace d'AQMI », 20 juillet 2011, <http://adrar-info.net/?p=3596>

3.2. Comment contrer AQMI au Sahel?

3.2.1. Coopération régionale

L'ampleur de la menace terroriste a amené certains États du Sahel (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger) à choisir de travailler de concert afin de contrer l'action d'AQMI. La première concrétisation de cette politique a consisté dans la création du Comité d'état-major Opérationnel Conjoint (CEMOC). Cet organe, installé à Tamanrasset, a officiellement vu le jour le 21 avril 2010. Il compte actuellement 25 000 hommes dont la majorité sont des militaires algériens et devrait voir tripler ses effectifs d'ici 2013. Ce contingent compte des militaires mais également des policiers, des douaniers et des hommes de loi (juges et avocats). Outre la lutte armée contre les combattants d'AQMI, le CEMOC a également comme priorité d'éradiquer les réseaux de narcotrafiquants du Sahel. Pour se faire, il mise sur une promotion des programmes de développements politiques et socio-économiques des États de la région. Ainsi lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du CEMOC le 20 mai 2011, l'Algérie a attribué une aide de 10 millions de dollars au Mali. Cet argent est destiné à développer les infrastructures d'irrigation et de la santé dans les zones du nord du pays, fief des terroristes d'AQMI⁴⁴. Un centre de Renseignement sur le Sahel composé d'officiers de renseignement de six pays de la région (les quatre du CEMOC + le Burkina-Faso et le Tchad) a aussi été créé à Alger afin de coordonner les échanges d'informations sur les mouvements et activités d'AQMI⁴⁵.

Théoriquement, l'ensemble des États membres du CEMOC sont sur pied d'égalité. Toutefois dans la pratique, c'est bien l'Algérie qui chapeaute la lutte contre AQMI. Le pays s'est imposé pour deux raisons : d'une part, les services algériens de sécurité ont une expérience avérée du terrorisme islamiste qu'ils combattent depuis plus de vingt années sur leur territoire national. D'autre part, les capacités d'action de l'armée algérienne sont largement au-dessus de celles de ses partenaires du CEMOC. En 2009, le budget militaire de l'Algérie était de 5,3 milliards de dollars tandis que celui du Mali, le plus important des pays du Sahel, était de 180 millions de dollars⁴⁶. Toutefois, l'attitude algérienne ne fait pas l'unanimité parmi les États partis au CEMOC. Ainsi, la Mauritanie a récemment accentué ses opérations contre AQMI avec l'aide du Mali, ce qui a fortement irrité Alger⁴⁷. Parallèlement à la guerre anti-terroriste au Sahel, une guerre d'influence est en jeu entre l'Algérie et la Mauritanie. Toutefois, Alger demeure encore très influente auprès de ses partenaires sahéliens. Pour preuve, elle a réussi à écarter l'éventualité d'une participation du Maroc⁴⁸ au CEMOC. Or, ce pays est également en proie à l'action de groupes liés à AQMI notamment le Groupe islamique combattant marocain.

La réalisation complète des objectifs de coopération militaire prônés par le CEMOC doit aussi faire face à d'autres obstacles.

44. Ramzi W., « Sahel states agree on counter-terror force », *Magharebia*, 23 mai 2011, http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2011/05/23/feature-01

45. Taje M., « La réalité de la menace d'AQMI à l'aune des révolutions démocratiques au Maghreb », *Géostratégique*, n° 32, 3e trimestre 2011, p. 293.

46. Filiu J-P, « Could Al-Qaeda Turn African in the Sahel? », *Carnegie papers, Carnegie Endowment for International Peace*, n° 112, juin 2010, p. 7-8. Le budget militaire du Niger était de 67 millions de dollars (2009) et pour la Mauritanie de 20 millions de dollars (2008).

47. Benshimon S., « Sahel-AQMI : comment sortir l'état-major conjoint de l'anonymat ? », *Sahel Intelligence*, 10 août 2011, <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/175>

48. Ali S., « La sécurité du Maghreb exige la coopération selon un expert », *Magharebia*, 28 juillet 2011, <http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2011/07/28/feature-02>

Le manque d'harmonisation en ce qui concerne le droit de poursuite⁴⁹ est une source de tension entre les États. Cela pose un réel problème d'efficacité sur le terrain et les combattants d'AQMI en profitent. Ainsi, l'Algérie est opposée à un droit de poursuite transfrontalier, refusant officiellement toute ingérence sur son territoire⁵⁰. Quant au Mali, il semble s'en accommoder bien malgré lui. La Mauritanie, elle, n'a pas hésité à certaines reprises à user de ce droit notamment au Mali sans même en avertir son voisin⁵¹. Une généralisation des brigades frontalières mixtes et une intensification des opérations militaires conjointes permettraient de résoudre ce problème et de contrer les terroristes dans leurs infiltrations hors du Mali et du Niger.

Un second obstacle réside dans le manque de consensus sur l'attitude à adopter face aux prises d'otages. L'Algérie et la Mauritanie ont longtemps reproché au Mali de répondre favorablement aux exigences des terroristes en libérant des islamistes contre des otages ou en payant des rançons⁵². Ce reproche est également destiné aux pays européens (principalement Allemagne, Espagne et France) qui ont négocié la libération de leurs citoyens détenus par AQMI contre le versement de plusieurs millions d'euros. Cet argent a servi aux terroristes pour l'achat d'armes qu'ils ont ensuite utilisées pour attaquer les militaires du CEMOC et enlever de nouveaux otages.

Afin de tenter d'aplanir ces divergences, l'Algérie organisera une conférence internationale les 6 et 7 septembre 2011. Outre les trois États parties au CEMOC, seront également présentes des délégations des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, de l'Union européenne et de l'Union africaine. Trois thèmes seront au menu des discussions : la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le crime organisé et les moyens d'accompagner les pays du Sahel dans leur stratégie de développement⁵³.

L'épineuse question de l'interventionnisme de pays extérieurs au Sahel dans la lutte contre AQMI est également le sujet de dissensions parmi les États de la région. Officiellement, l'Algérie s'y oppose catégoriquement tandis que la Mauritanie a accepté la présence de militaires français sur son sol. Ceux-ci ont notamment participé à la formation de 400 soldats d'élite des Groupes spéciaux d'intervention de l'armée mauritanienne qui sont en première ligne dans la traque des combattants d'AQMI⁵⁴. Les commandos français sont également présents au Burkina Faso, au Mali et au Niger⁵⁵.

49. Nous pouvons définir le droit de poursuite comme la capacité légale d'un État à poursuivre un groupe terroriste ou des narcotrafiquants au-delà de ses frontières sans violer la souveraineté de l'État voisin et donc avec l'accord consenti de ce dernier.

50 Dans la pratique, des forces américaines s'entraînent avec les militaires algériens dans le sud du pays depuis 2008.

51. Goïta M., « Nouvelle menace terroriste en Afrique de l'Ouest : Contrecarrer la stratégie d'AQMI au Sahel », *bulletin de la sécurité africaine*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, n° 11, février 2011, p. 5-6.

52. *Ibidem*, p. 5.

53. « Conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme au Sahel en septembre à Alger », *Radio Algérie*, 14 juillet 2011, http://www.radioalgerie.dz/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=12240:lutte-antiterroriste-messahel-lconference-internationale-les-7-et-8-septembre-a-alger&catid=64:a-la-une&Itemid=101

54. Merchet J.-D., « Mali : plus d'une vingtaine de militaires français ont participé à l'opération antiterroriste », *blog Secret défense - Libération*, 24 juillet 2010, <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/defense/2010/07/mali-plus-dune-vingtaine-de-militaires-fran%C3%A7ais-ont-particip%C3%A9-%C3%A0-lop%C3%A9ration-antiterroriste.html>

55. Merchet J.-D., « Niger : deux militaires du COS blessés au cours d'un affrontement avec AQMI », *blog Secret défense - Marianne 2*, 9 janvier 2011, http://www.marianne2.fr/blogsecretdefense/Niger-deux-militaires-du-COS-blesses-au-cours-d-un-affrontement-avec-AQMI-actualise_a91.html

3.2.2. Implication croissante d'acteurs extérieurs

Les États-Unis

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, l'administration Bush a décidé que sa lutte globale contre le terrorisme se fera également sur le sol africain et plus précisément dans la région du Sahel. Dans cette perspective, le gouvernement américain a lancé l'initiative Pan-Sahel (PSI) en 2003 avec un budget de départ de 7 millions de dollars. Dans un premier temps, l'aide des États-Unis s'est cantonnée à quatre pays (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). En l'espace de deux années, 350 militaires américains, avec l'appui d'éléments de la CIA, ont formé et armé une compagnie de réaction rapide d'environ 150 soldats dans chacun des quatre pays. La PSI était sous la tutelle du commandement européen de l'armée américaine, installée à Stuttgart (Allemagne).

En 2005, le partenariat transsaharien de contre-terrorisme (TSCTP⁵⁶) succède à la PSI. Le nombre d'États concernés par ce nouveau programme s'élargit à six pays (Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad). Le TSCTP œuvre également à améliorer la coopération entre ces six pays et leurs voisins du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). Son budget est estimé à 100 millions de dollars par an⁵⁷. La dimension militaire de ce programme a lieu dans le cadre de l'Opération Liberté immuable transsaharienne (OEF-TS⁵⁸), cette appellation n'est pas sans rappeler l'opération militaire américaine en Afghanistan. En 2010, l'armée américaine a formé de nouvelles compagnies d'infanterie légère de contre-terrorisme au Mali, au Maroc, au Nigéria, au Sénégal et en Tunisie. Ils ont également fourni un appui logistique à l'armée mauritanienne en lui permettant d'acheminer du matériel à ses militaires en mission dans le Sahel⁵⁹.

Depuis 2007, le TSCTP et l'OEF-TS sont supervisés par un commandement spécialement dédié à l'Afrique : le Commandement militaire des États-Unis d'Amérique pour l'Afrique (AFRICOM). Ce dernier est provisoirement installé sur la base américaine de Stuttgart, après le refus des États africains de l'accueillir. Le budget alloué à l'AFRICOM pour 2011 est de 296,2 millions de dollars, contre 50 millions de dollars en 2007⁶⁰. La nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme publiée par l'administration Obama en juin 2011 réitère la nécessité de renforcer la coopération entre les États du Sahel et plus particulièrement entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger⁶¹.

La France

La France est la principale cible non africaine d'AQMI. Depuis 2007, les enlèvements de citoyens français se sont répétés avec notamment la mort tragique de trois d'entre eux. Les ambassades françaises en Mauritanie et au Mali ont fait l'objet d'attaques terroristes ces deux dernières années. Dès lors, la France a décidé de renforcer sa lutte contre AQMI en opérant directement sur le sol africain. Avec l'accord de plusieurs pays du Sahel, l'armée française a déployé des commandos issus du Commandement des Opérations spéciales. Ces commandos sont notamment présents au Burkina Faso et ce sont eux qui sont intervenus dans la tentative manquée de

56. TSCTP pour Trans Sahara Counter Terrorism Partnership.

57. Arieff A., « U.S. – Algerian Security Cooperation and Regional Counterterrorism », *Note de l'IFRI*, juillet 2011, p. 17.

58. OEF-TS pour Operation Enduring Freedom – Trans Sahel.

59. Rapport du Général William E. Ward, commandant militaire des États-Unis d'Amérique pour l'Afrique devant le Comité des forces armées du Sénat, 9 mars 2010, www.africom.mil

60. Ploch L., « Africa Command : U.S. Strategic Interests and the Role of the U.S. Military in Africa », *CRS Report for Congress*, 22 juillet 2011, p. 13-14, <http://www.fas.org/sgp/crs/natsec/RL34003.pdf>

61. National Strategy for Counterterrorism, juin 2011, http://www.whitehouse.gov/sites/default/files/counterterrorism_strategy.pdf

libération des deux otages français enlevés à Niamey en janvier 2011. Un détachement de l'armée de l'air française est également stationné au Niger dans le cadre de la surveillance aérienne de la zone. De plus, des militaires et des membres du Service action de la DGSE (le bras armé de l'agence française de renseignement extérieur) forment leurs homologues africains en Mauritanie et au Niger⁶².

L'Union européenne

En mars dernier, le Conseil de l'Union européenne a adopté une stratégie pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel. Au travers de cette stratégie, l'Union européenne réaffirme la nécessité de lutter contre le terrorisme et le crime organisé non pas seulement par le recours à la coercition armée mais également par le développement socio-économique des États concernés. Dans cette optique, l'« UE œuvrera en étroite coopération avec les autorités des pays de la région, la société civile et les instances régionales et internationales, notamment l'Union africaine (UA) et la CEDEAO, afin de lutter contre les causes profondes de la pauvreté et de soutenir le développement économique, la bonne gouvernance et l'amélioration de l'accès des populations locales aux infrastructures essentielles et aux services de base. L'UE soutiendra aussi la consolidation des institutions étatiques, de la justice, de la police et des douanes de manière à renforcer la sécurité et l'État de droit dans la région, en vue de faire reculer les menaces que constituent le terrorisme, les enlèvements et les activités criminelles transfrontières telles que le trafic de drogue et la traite des êtres humains ⁶³».

Dans un premier temps, les efforts financiers et diplomatiques de l'Union européenne seront principalement dirigés vers le Mali, la Mauritanie et le Niger. Les premières décisions ont d'ores et déjà été prises. Ainsi lors de sa visite au Mali à la fin mai 2011, le Directeur pour l'Afrique de l'Ouest et centrale au Service européen d'action extérieure Manuel Lopez-Blanco a annoncé l'octroi d'une subvention de quatre millions d'euros au profit du programme spécial pour la sécurité et le développement du Nord Mali. Ce programme, financé par l'UE, le Canada, le Danemark et la France, vise à éradiquer l'insécurité dans cette région au travers de projets de développement socio-économiques⁶⁴.

Le 29 juillet 2011, la Commission européenne a libéré 25 millions d'euros en faveur du Niger. Ces fonds sont destinés aux secteurs de l'éducation et de la santé⁶⁵.

De plus, dans le cadre du dixième Fonds européen de développement (2008-2013), l'UE prévoit l'envoi d'experts en charge de la formation de policiers et d'hommes de loi dans les États sahéliens. En Mauritanie par exemple, l'Union européenne a pris en charge le financement de treize postes frontières⁶⁶.

62. Abderrahim A., « Sahel : le grand jeu », *Global Brief*, 18 février 2011, <http://globalbrief.ca/blog/2011/02/18/sahel-le-grand-jeu/>

63. Extrait des conclusions du Conseil sur une stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel, Conseil de l'Union européenne, 21 mars 2011, Bruxelles, ref. 8030/11, <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/11/st08/st08030.fr11.pdf>

64. Information recueillie sur le site de la délégation de l'Union européenne en République du Mali, http://eeas.europa.eu/delegations/mali/index_fr.htm

65. « Reprise de l'aide au Niger : La Commission décaisse 25 millions d'euros », communiqué de presse de la Commission européenne du 19 juillet 2011.

66. « Gilles de Kerchove, responsable de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne », *journal le Calame*, 18 août 2010, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/De%20Kerchove_Calame_Mauritanie_Aout2010.pdf

Conclusion

L'adoubement d'AQMI par l'organisation d'Oussama Ben Laden en 2007 a octroyé une nouvelle envergure à l'action des terroristes islamistes. De plus, l'ultra-médiatisation des premiers enlèvements d'otages occidentaux a contribué à asseoir un peu plus son image de principale menace pour le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest.

Au fil des années, les actions et activités d'AQMI ont créé une violence à double dimension : armée et socio-économique.

Les opérations armées des terroristes islamistes ne se cantonnent plus à l'Algérie mais elles se sont étendues à certains pays du Sahel (le Mali, la Mauritanie et le Niger) qui jusqu'il y a peu étaient utilisés comme des bases arrières lors des attaques contre l'Algérie. Sous la pression de l'État algérien, ces trois pays ont renforcé leurs opérations de contre-terrorisme, ce qui a résulté en un changement d'attitude de la part d'AQMI. L'organisation terroriste se considère dorénavant en guerre contre ces États et intensifie les d'attaques à l'encontre des forces de sécurité locales et des institutions gouvernementales. L'acquisition par les terroristes de nouvelles armes en provenance des dépôts de l'armée libyenne laisse présager une intensification des raids d'AQMI et par conséquent une escalade de la violence dans la région. Elle a comme projet d'exporter ses actions militaires dans le reste de l'Afrique de l'Ouest mais aussi en Europe. La prochaine cible de l'organisation devrait être le Nigeria et elle pourrait pour cela s'appuyer sur la présence du groupe islamiste radical Boko Haram, en guerre contre le pouvoir central et les chrétiens du pays. Les terroristes d'Al Qaïda sont également aux portes du Sénégal.

De plus, en cette dixième année de commémoration des attentats du 11 septembre 2001, la dernière venue dans l'Organisation Al Qaïda pourrait être tentée de marquer les esprits comme le fit en son temps Ben Laden. La possession probable de missiles sol-air SAM-7 par AQMI accroît un peu plus le risque d'attaques contre des avions civils, à l'image de ce qui s'est passé au Kenya en 2002 et en Irak un an plus tard.

Outre une recrudescence de la violence armée, les combats et les activités illégales d'AQMI ont également engendré une violence aux conséquences bien plus graves car elle touche directement les populations locales dans leur vie quotidienne. L'argent « facile » issu des trafics de stupéfiants est une tentation forte pour ces populations qui vivent pour un grand nombre sous le seuil de pauvreté et qui sont, depuis trop longtemps, exclues des revenus issus de l'exploitation des richesses naturelles de leur pays. Par ailleurs, la détérioration de la sécurité et la multiplication des prises d'otages ont éloigné progressivement les touristes de cette région, laissant à leur propre sort des franges entières de population dont la survie dépend des rentes du tourisme. Cette situation aggrave un peu plus l'extrême pauvreté et la vulnérabilité de ces populations, déjà fortement touchées par des décennies de conflits infra-étatiques.

Face à l'urgence de la situation, les quatre pays (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger) se sont unis afin de combattre plus efficacement AQMI. Une première réalisation a consisté dans la création du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC). Un contingent de 25 000 hommes est d'ores et déjà opérationnel mais une guerre d'influence entre l'Algérie et la Mauritanie complique son utilisation effective sur le terrain. De plus pour une lutte plus efficace, le CEMOC devrait rassembler l'ensemble des États concernés par la menace AQMI. Or jusqu'à lors, l'Algérie a réussi à écarter le Maroc de cette initiative au grand dam des autres États partenaires.

La prise pour cible d'intérêts politiques et économiques de pays hors du continent africain a poussé certains d'entre eux à s'impliquer directement dans la lutte anti-terroriste sur le sol

africain. C'est dans cette perspective que les États-Unis et la France ont accru leur présence militaire dans le Sahel, afin de porter main forte aux États de la région. Washington est ainsi actif au travers du partenariat transsaharien de contre-terrorisme (TSCTP) qui prône entre autres une coopération militaire et politique entre l'ensemble des pays de la région. Des militaires américains sont également présents aux côtés de leurs homologues africains sur le terrain des opérations. Quant à la France, elle a positionné des groupements de commandos au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger. Ils sont chargés de former les militaires de ces quatre pays et prennent également part aux opérations de combat.

L'Union européenne a également décidé de s'investir contre le terrorisme dans le Sahel, en soutenant politiquement et financièrement des programmes de développement des pays de la région. Toutefois, les moyens mis en œuvre restent relativement faibles au regard de la détresse des populations locales et de la fragilité institutionnelle des États. L'Union européenne et les partenaires d'une Afrique libérée de l'extrémisme islamiste devraient également soutenir plus activement les mouvements de libération des peuples arabes et conditionner leurs aides à une généralisation des processus démocratiques. La liberté de choix des peuples est le seul rempart à long terme contre l'extrémisme qui se nourrit des privations et des frustrations.

À l'image de la lutte contre Al Qaïda en Afghanistan et en Irak, la solution au terrorisme ne se trouve pas dans le tout sécuritaire, même s'il a un rôle à jouer dans l'affaiblissement d'AQMI. Seule une solution politique permettra d'éliminer cette organisation terroriste en la privant de ses financements et de cette jeunesse leurrée qu'elle utilise comme chair à canon.

* * *

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération
au développement

Mehdi Mekdour est chargé de recherche au GRIP. Ses travaux portent sur les questions liées à la prolifération des armes de destruction massive et les évolutions dans le domaine militaire (notamment le recours croissant aux sociétés militaires privées et aux drones). Il a récemment publié « Les entreprises : pièces maîtresses de la lutte contre le trafic illicite de biens à double usage » (Note d'Analyse du GRIP, août 2011) et « Les drones : succès commercial d'un outil controversé » (Note d'Analyse du GRIP, février 2011).

Le **Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger.

< www.grip.org >